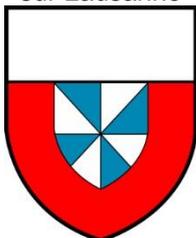


CHESEAUX
sur Lausanne



Conseil Communal

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal de Cheseaux du 21 juin 2016

Présidente : DIEPERINK Jacqueline

Excusés : COTTIER François, CUANY Jean-Marc, DOS REIS NEVES Jorge, HOSTETTLER Yves-Marie, JOYET Emile, KÄHR Naïcha, PECOUD Anne, RITTER Jean, SAVOYEN Laurent

Absents : ARICO Gianni, BAUDAT Paul-Edouard, ESTOPPEY Christian, FABBRI Alessandro, GONIN Christian, MARGOT Philippe, MILLIOUD Eric

ORDRE DU JOUR :

Adoption de procès-verbal de la séance du 31 mai 2016.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Communications de la Présidente.
- 3) Communications de la Municipalité.
- 4) Informations régionales.
- 5) Préavis 71/2016 « Demande de crédit supplémentaire au budget 2015 ».
- 6) Préavis 70/2016 « Comptes 2015 ».
- 7) Préavis 72/2016 « Rapport de gestion 2015 », avec présentation du rapport de la Commission de gestion.
- 8) Préavis 73/2016 « Adaptation de l'annexe 1 du 30.10.2007 du Règlement de la Municipalité ».
- 9) Divers et propositions individuelles.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est accepté.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, salue l'assemblée ainsi que le public présent. Elle annonce l'absence de M. Pierre Hämmerli, Municipal, et M. Bernard Borgeaud, lesquels ont la charge de préparer le repas prévu à la fin de la présente séance.

Adoption du procès-verbal de la séance du 31 mai 2016.

La Présidente signale que M. Laurent Savoyen doit être mentionné comme excusé et non comme absent.

Le procès-verbal modifié est adopté à l'unanimité.

1) Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification, ni adjonction n'est demandée.

- **L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

2) Communications de la Présidente

Le bureau a fonctionné pour procéder au dépouillement le 5 juin dernier ; le taux de participation pour notre commune était de 48 % et les résultats étaient similaires à la moyenne vaudoise.

La Présidente a participé à la journée annuelle de l'Union des communes vaudoises (UCV) en qualité d'invitée; elle a eu le privilège de visiter la Cité Radieuse, institution pour personnes en situation de handicap physique ; un des ateliers de cette institution est spécialisé dans les attaches velcros pour les skis. Les municipaux délégués ont quant à eux participé à l'assemblée générale.

Mme Jacqueline Dieperink a également été conviée par la Municipalité au traditionnel souper des commissions, qui permet de remercier les membres des commissions permanentes pour le travail effectué tout au long de l'année.

Accompagnée de M. Louis Savary, Syndic, et Mme Michèle Gay Vallotton, elle a assisté à l'assemblée de l'association vaudoise des parents d'élèves, et comme à chacune de ces séances des résolutions sont acceptées ; cette année celles-ci ont porté principalement sur les devoirs surveillés, afin d'avoir une meilleure harmonisation des pratiques. A cette occasion, Mme Barbara de Kerchove, Présidente, a eu l'occasion de passer le témoin. Mmes Nuria Gorrite et Anne-Catherine Lyon, Conseillères d'Etat, étaient présentes.

La Présidente informe qu'une séance est prévue le mardi 6 septembre prochain à 20 :00, organisée par la présidence du Conseil, durant laquelle des informations seront données sur le fonctionnement du Conseil communal ; cette séance est principalement organisée à l'attention des nouveaux conseillers, mais également pour les anciens.

3) Communications de la Municipalité

M. Louis Savary, Syndic, signale que le recrutement pour le remplacement de l'urbaniste est terminé. Mme Caroline Golay, titulaire d'un diplôme d'ingénieure en architecture, 36 ans, mère de deux enfants, domiciliée à Renens, a été engagée. Elle a travaillé au sein d'autres communes et également à l'Etat de Vaud. Elle prendra officiellement ses fonctions le 2 août prochain au taux de 70 %.

M. Serge Sandoz, Municipal, confirme que la voiture Mobility est active à Cheseaux comme annoncé lors du dernier Conseil.

M. Serge Sandoz, Municipal, signale que la limitation de vitesse à 20 km/heure au centre du village a été acceptée par le Canton et qu'aucun recours n'a été déposé. Des contrôles officiels pourront donc avoir lieu.

4) Informations régionales

--

5) Préavis 71/2016 « Demande de crédit supplémentaire au budget 2015 »

La Présidente demande au rapporteur de la Commission des finances de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Jean-Paul Bruand fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles proposent d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire au budget 2015 pour un montant de CHF 38'360.60 et de donner décharge à la Commission de son mandat.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente passe au vote.

- **Le préavis 71/2016 est accepté à l'unanimité.**

6) Préavis 70/2016 « Comptes 2015 »

La Présidente demande au rapporteur de la Commission des finances de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Jean-Dominique Decotignie fait lecture des conclusions, lesquelles recommandent d'adopter les comptes tels que présentés et de donner décharge à la Commission de son mandat.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert en deux temps, discussion générale et ensuite discussion sur les articles.

Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale, indique qu'à la fin de cette législature, il est utile de faire une petite rétrospective sur les comptes de ces cinq dernières années. Pour ce faire, deux planches sont présentées (*cf. annexes*).

- Sur la première figurent trois courbes :

La courbe bleue représente les résultats opérationnels des comptes annuels, la courbe rouge représente la marge d'autofinancement qui s'en dégage et la courbe violette représente les dépenses d'investissement nettes réalisées à chaque exercice.

On y voit la diversité des résultats opérationnels des cinq exercices de la législature, dont le plus faible est de CHF 84'000. — en 2013 et le plus élevé de 5.8 millions en 2012.

L'exercice 2012, notamment, est atypique aussi bien en terme de résultat que de marge d'autofinancement. Cela est dû à la rentrée fiscale exceptionnelle et unique de 6 millions enregistrée par la commune en juillet 2012 au titre de l'impôt sur le bénéfice.

Le résultat 2013, quant à lui, est bien moindre, car il est impacté par la diminution de certains impôts, notamment l'impôt sur le bénéfice.

La marge d'autofinancement 2013 est réduite par la contribution exceptionnelle de Cheseaux aux péréquations, suite à la recette exceptionnelle de 2012.

L'exercice 2014 est impacté par une diminution importante de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, mais renforcé par l'apport positif des correctifs 2013 des péréquations.

Le résultat 2015 de 3.9 millions est dû principalement à des revenus provenant d'années antérieures, aussi bien des impôts que des corrections des péréquations 2014, ainsi qu'à une augmentation d'impôts conjoncturels et une dissolution de réserve. Par leur nature même, ces éléments ne sont pas pérennes.

Premier enseignement de cette planche : l'extrême réactivité de nos comptes aux éléments péréquatifs.

Deuxième enseignement : Si en 2011 et 2013, la marge d'autofinancement, en rouge, est inférieure aux dépenses d'investissement, en violet, la tendance s'inverse en 2012, 2014 et 2015.

- Deuxième planche :

La marge d'autofinancement permet à la commune d'assumer tout ou partie de ses dépenses d'investissement.

Les colonnes en bleu représentent le rapport entre notre marge d'autofinancement et nos dépenses d'investissement nettes. Si ce rapport est supérieur à 100 %, nous avons de quoi payer nos investissements sans recourir à l'emprunt. C'est le cas en 2012, en 2014 et en 2015, dans des proportions variées.

Effectivement, la courbe rouge démontre que le recours à un emprunt n'a pas été nécessaire pour financer la plupart de nos investissements durant la législature, puisque l'ensemble des emprunts est passé de CHF 13'120'000.— en 2011 à CHF 12'000'000.— en 2015, composé uniquement de dettes à long terme. Il y a lieu de préciser que le Conseil communal avait accordé à la Municipalité pour cette législature un plafond d'emprunt de 30 millions. De plus, il convient de rappeler que l'Etat admet un emprunt qui n'excède pas deux fois et demi les revenus fiscaux : c'est le cas en 2015 où l'emprunt est égal à 87 % des revenus fiscaux.

L'emprunt est une partie de l'endettement. On peut parler soit d'endettement brut, soit d'endettement net.

L'endettement brut recouvre les positions 920 à 925 du bilan, soit les postes créanciers, les dettes à court et à long terme et les passifs transitoires ; il n'est pas représenté sur la planche. La courbe verte représente l'endettement net, soit l'endettement brut moins les actifs circulants, soit en gros les liquidités.

Cet endettement a diminué depuis le début de la législature, passant de 7.8 millions à 4.1 millions en 2015. Par habitant, l'endettement net est passé de CHF 1'996. — à CHF 960. — par habitant en 2015.

- La législature 2011-2015 se caractérise donc par une situation financière saine, avec à la fois la réalisation de nombreux investissements, parmi lesquels peuvent être notamment cités la déchetterie, le centre de vie enfantine, le skate park et le centre du village, et une diminution de l'endettement.

- A chaque législature, la Municipalité et le Conseil communal pensent aux générations futures. Le possible a été fait pour que la législature 2011-2015 ne déroge pas à la règle et que Cheseaux puisse continuer de s'épanouir sur des bases solides.

Pour conclure, Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale, remercie le boursier, M. Christian Franco, pour avoir préparé le dispositif de cette présentation et de tenir avec grande rigueur et compétence les comptes communaux ; elle remercie par avance les membres du Conseil, sur la base du présent préavis et de

l'excellent rapport de la Commission des finances, de bien vouloir adopter les comptes communaux 2015 tels que présentés.

La parole n'étant pas demandée, la présidente passe en revue les différents titres

La parole n'étant toujours pas demandée, Mme Jacqueline Dieperink, Présidente passe au vote.

- **Le préavis 70/2016 est accepté à l'unanimité**

7) Préavis 72/2016 « Rapport de gestion 2015 », avec présentation du rapport de la Commission de gestion

La Présidente demande au rapporteur de la Commission de gestion de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Claude Nyffenegger, tout en soulignant la bonne entente entre la Commission de gestion et la Commission des finances, fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles proposent de donner décharge avec remerciement à la Municipalité pour la gestion 2015 et de donner décharge à la Commission de son mandat.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

La parole n'étant pas demandée, la présidente passe au vote.

- **Le préavis 72/2016 est accepté à l'unanimité.**

8) Préavis 73/2016 « Adaptation de l'annexe 1 du 30.10.2007 du Règlement de la Municipalité »

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, signale qu'elle-même ainsi que M. Etienne Fleury, tous deux futurs Municipaux étant concernés par le contenu de ce préavis, vont quitter momentanément la séance durant le passage de ce préavis. De ce fait, M. Joël Humbert, vice-Président, assure la présidence.

*Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, et
M. Etienne Fleury quittent momentanément la séance.*

Le vice-président demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Bruno Cantin fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles proposent d'accepter la modification de l'annexe 1 du règlement de la Municipalité de Cheseaux-sur-Lausanne, en portant les taux d'activité respectifs à 50 % pour le Syndic et 35 % pour les Municipaux, et en portant les vacations à CHF 5'000.--, respectivement CHF 4'000.--, ceci avec effet au 1^{er} juillet 2016, d'accorder un crédit supplémentaire de CHF 20'610.-- au compte 102.3001 « rétribution des autorités » et CHF 5'000.-- au compte 102.3063 « frais de représentation », et de donner décharge à la Commission de son mandat.

M. Joël Humbert, vice-Président, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

M. Louis Savary, Syndic, souligne que la dernière adaptation date de 2007, que les dossiers dont les Municipaux ont la charge ont continué à croître et les procédures sont de plus en plus lourdes en termes de temps et d'implication, ce qui charge fortement la Municipalité et les collaborateurs. Il relève également que lors d'une précédente séance de Conseil, deux conseillers sont intervenus pour demander si les indemnités de la Municipalité correspondaient bien à la quantité de travail effectuée et s'il n'y avait pas lieu de rééquilibrer les dicastères.

La parole n'étant pas demandée, le vice-Président passe au vote.

- **Le préavis 73/2016 est accepté à l'unanimité.**

*Mme Jacqueline Dieperink, Présidente, et
M. Etienne Fleury réintègrent la séance.*

9) Divers et propositions individuelles

M. Frédéric Briguet est choqué de constater que malgré les poubelles publiques mises à disposition, des déchets jonchent certains endroits de notre commune ; des dispositions vont-elles être prises? Par la même occasion, M. Frédéric Briguet interroge la Municipalité sur l'état du parking Radcliffe.

M. Serge Sandoz, Municipal, informe que la possibilité existe de pouvoir amender les personnes prises sur le fait de laisser des déchets sur la voie publique.

M. Bernard Imfeld, Municipal, signale que le parking Radcliffe est très sollicité et que les grilles gazon ne résistent pas bien, ce qui est notamment dû à la météo actuelle ; la voirie fait de son mieux pour tenter de la maintenir en ordre. Il va toutefois signaler ce point au responsable de la voirie.

Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale sortante, est très émue de quitter ses fonctions de Municipale. Elle a fait ses débuts en 1994 et indique avoir passé par toutes les commissions et par la présidence du Conseil. Ses fonctions de municipale ont débutés en 2006. Elle remercie l'assemblée de la confiance témoignée tout au long de son parcours et souhaite plein succès pour le futur de Cheseaux.

M. Bernard Imfeld, Municipal sortant, remercie également l'assemblée et souhaite un grand plaisir à tous les nouveaux qui vont débiter à la prochaine législature.

M. Edmond Fleury, Conseiller sortant, signale avoir débuté comme conseiller en 1982, en même temps que M. André Bonzon et M. Louis Savary. Il raconte quelques anecdotes sur les « guerres » du village de l'époque entre les différentes familles de Cheseaux. Il remercie l'assemblée ainsi que les municipaux.

Mme Jacqueline Dieperink, Présidente sortante, signale que durant cette législature septante préavis ont été proposés, dont un seul refusé ; on été déposé une motion, une proposition et trois postulats ; il semble donc que la Municipalité ait bien fait son travail. Elle souligne que 19 conseillers ont été remplacés, dont M. Jean-Pierre Lambercy, décédé. Durant sa présidence, elle signale avoir beaucoup appris et a apprécié l'ambiance des séances.

Elle tient à remercier :

- les deux municipaux sortants pour l'ensemble du travail accompli durant leur mandat,
- l'ensemble des conseillers,
- les membres des différentes commissions permanentes et des commissions ad hoc.
- les membres du bureau, Mme Line Demarta, M. Jorge Dos Reis Neves, M. François Cottier et M. José Luis Fernandez qui ont participé aux nominations des différentes commissions ad hoc et qui ont participé aux dépouillements des votations et élections.
- Mme Marianne Gargano pour son aide et son engagement durant les votations et les élections.
- Mme et M. Corinne et Philippe Dutoit qui s'occupent de préparer la salle du Conseil avant les séances.
- Mme Patricia Alvarez pour son soutien et son travail.

Pour terminer, la Présidente tient à rapporter les propos de Mme Simonetta Sommaruga, Conseillère fédérale, qui a rappelé que « dans notre système politique tout le monde est important. Chaque citoyenne, chaque citoyen est important » ; le pas d'entrer politique a été franchi en devenant conseiller et conseillère, maintenant n'hésitez pas à vous lancer des défis personnels, en étant membre d'une commission ou en assumant la présidence, cet appel est également destiné aux femmes car jusqu'à ce jour, il y a eu peu de femmes à la présidence du Conseil. Dans ce sens, elle demande à la Municipalité de faire modifier la plaque du bureau du Président du conseil par une plaque « Présidence du Conseil ». Mme Jacqueline Dieperink souhaite une bonne législature 2016-2021 ou une bonne retraite pour les conseillères et conseillers sortant-e-s.

M. Louis Savary, Syndic, remercie l'ensemble des personnes présentes, ceux qui continuent et ceux qui interrompent leur mandat. Il remercie surtout pour l'esprit constructif qui a régné durant cette législature entre le Conseil et la Municipalité. M. Louis Savary, Syndic, remercie les Municipaux sortants pour tous ce qu'ils ont apportés au village ; Mme Michèle Gay Vallotton de part son expérience et son réseau de connaissances, le tout avec beaucoup d'empathie et M. Bernard Imfeld, l'homme de terrain, le chef d'entreprise qui défend son équipe.

M. Louis Savary, Syndic, souhaite une bonne fin de soirée à chacun, de bonnes vacances et indique que tout le monde est le bienvenu au refuge pour la traditionnelle grillade.

Jacqueline Dieperink

Patricia Alvarez

Présidente du Conseil

Secrétaire du Conseil

*Séance levée à 19.32
Cheseaux, le 23 juin 2016*

Annexe : ment.

Prochaines séances :
Mardi 4 octobre 2016
Mardi 8 novembre 2016
Mardi 13 décembre 2016